



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 23 JUIN 2016
18h30/20h30

LIEU : HOTEL DE VILLE

Objet : Point d'étape du Comité de quartier Centre – Compte-rendu de réunion

PARTICIPANTS :

Valérie CHEVALIER
Pierre VERNIOL
Alain REFALO
Arnaud SIMION

Stéphanie LEBAT
Jessica SABINEU
Jérôme BALANCA
Ali BENGOUA

Julien PARSI
Déborah ABITBOL
Gérard LAZARO
Joseph CHEVALIER

EXCUSÉS :

Caroline VAUCHERE
Roselyne LACOMBE

Francis CABE
Thierry VEYSSADE

Yves MALBY

Introduction de Valérie CHEVALIER

Mme CHEVALIER, Éluée coordinatrice du Comité de Quartier Centre, accueille et remercie les participants et excuse les personnes ne pouvant participer à la rencontre.

Avant d'aborder les points à l'Ordre du Jour, Mme CHEVALIER informe les membres présents du désengagement de Mme PONT LEZICA pour raisons de santé. Cette dernière sera remplacée par le premier suppléant femme du secteur Centre 1, Mme Pascale PELFORT.

Elle rappelle également qu'après la désignation des membres au mois de janvier dernier, et l'installation du Comité de Quartier en février, les membres se retrouvent aujourd'hui dans le cadre d'un premier point d'étape en lieu et place de la séance plénière initialement prévue à la demande du Comité, ce dernier considérant qu'il avait besoin d'un peu plus de temps pour mieux se connaître et poursuivre ses réflexions.

Mme CHEVALIER indique l'ordre du jour :

- 1- Informations générales sur la vie de quartier
- 2- Présentation des commissions thématiques et retour sur les réflexions portant sur la communication et la dénomination du Comité
- 3- Échanges et questions diverses



1. Informations générales sur la vie de quartier

En introduction, Mme CHEVALIER rappelle l'importance de l'information, essentielle aux travaux des Comités de quartier. En effet, informer, consiste à partager des connaissances à partir desquelles les membres du comité peuvent s'organiser et produire. Informer les citoyens de leurs droits, de leurs responsabilités et de leurs options constitue un premier pas important vers la participation citoyenne. Il est aussi important que cette information soit réciproque.

Elle passe la parole à Monsieur VERNIOL, Conseiller délégué en charge de la citoyenneté, qui indique le rôle des Maisons Citoyennes (MC), leur organisation et ce qu'elles proposent durant l'été.

A – Actions été du Service Vie des Quartiers

Les Maisons citoyennes de Colomiers sont des lieux de proximité ouverts à tous les habitants, quelque soit leur lieu de résidence, pour rencontrer, échanger, créer, découvrir, s'entraider.

Chaque été, le service Vie des Quartiers organise «le comptoir des vacances» (du Lundi 11 Juillet au 23 Aout), regroupant diverses activités en journée le mardi, mercredi et jeudi après-midi au square St Exupéry et au départ duquel des sorties en direction des familles, jeunes et enfants sont proposées (St Pierre, Walibi, Port Leucate, Canyoning ...). La soirée de clôture du Comptoir des Vacances aura lieu le 23 août 2016 au Parc Duroch, avec un repas partage, un concert et quelques animations.

Un village d'été sera également mis en place et au sein duquel seront regroupés des initiations sportives, des ateliers créatifs artistiques, des espaces de loisirs et des moments de détente à partager seul ou en famille. Cet espace accueillera ainsi toutes les générations, il sera libre d'accès et gratuit.

Des séances de cinéma en plein air sont aussi proposées dans 7 quartiers de la ville tout au long de l'été et notamment au quartier du Val d'Aran le mardi 19 juillet 2016 avec la projection du « Petit Prince ».

Enfin, les soirées du jeudi soir seront organisées le 21 juillet (musique antillaise) et le 11 août 2016 (rock n'roll) sur le principe de repas partage et des bals populaires.

En complément, Monsieur BALANCA, responsable de la MC St Exupéry précise que les Maisons Citoyennes sont ouvertes tout au long de l'année du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (hormis le samedi matin). L'activité s'adresse à tout public et chaque MC développe son projet à l'inverse de l'été, période lors de laquelle les opérations sont « inter Maisons citoyennes ».

Il confirme par ailleurs que les moyens ne permettent pas de proposer des activités le dimanche pour les personnes qui travaillent mais que les MC proposent toutefois des animations en soirée.

Pour l'Euro Foot, deux MC entrant dans les quartiers prioritaire de la Politique de la Ville, ont obtenu 40 places au Stadium pour pouvoir amener 40 enfants à deux matchs dont un huitième de finale de l'Euro.

Un membre du Comité demande quelle est la différence entre une MC et une MJC ?

Une MC est un centre social de proximité, contrairement à la MJC.

L'objectif des MC est de créer du lien social, rompre l'isolement, créer de l'intergénérationnalité, réunir les citoyens, mieux vivre ensemble et contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne.

Les quatre missions principales sont :

- L'accueil et l'orientation du public, c'est-à-dire détecter les problématiques des personnes entrant au sein de la MC, y répondre ou orienter ;
- L'animation en direction de tous les publics et en particulier des familles ;
- La gouvernance, c'est-à-dire être capable de monter un comité d'usager pour impliquer l'usager dans l'organisation et l'amélioration de la structure ;
- Le développement local et social de nos territoires.



Madame CHEVALIER indique que suite au questionnement pour le dimanche, l'organisation des MC est faite en fonction d'objectifs et de missions. Mais s'il y a un manque pour une catégorie de population il faut en parler.

Même si Colomiers a parfois les travers d'une ville d'ortoir le dimanche, la piscine et le cinéma sont ouverts et il y a beaucoup de manifestations sportives qui se déroulent le dimanche.

B – Présentation des projets culturels

Mme CHEVALIER poursuit en indiquant que les trois projets qui vont être présentés s'inscrivent dans une démarche participative ayant pour ambition le mieux vivre ensemble.

L'opération « Un été, un Quartier » au Val d'Aran – Fenassiers : l'idée est d'amener la culture, vectrice de lien social, dans les différents quartiers. L'année dernière, l'opération avait eu lieu à En Jacca.

Une exposition qui fait écho à l'exposition du centre d'art, des concerts tout l'été, des animations sportives seront proposés.

Un projet artistique sur les Fenassiers en deux temps :

- Le projet « Pyromène #1 » en direction des publics, est une forme d'action publique portant la double dimension : culture de territoire et sociale menée par la compagnie « La Machine ». Ce projet artistique utilise «le Feu» pour inviter les habitants à se rencontrer et à partager des moments de convivialité. Le samedi 25 juin 2016 des processions artistiques vont partir des différents quartiers tels qu'En Jacca, Val d'Aran, Crabe et Seycheron. Un embrasement final aura lieu aux Fenassiers.
- une résidence d'artiste en art contemporain accueille une architecte et une scénographe durant les mois de Mai, Juin et Juillet dans le quartier des Fenassiers ; Ancré sur ce territoire, le duo d'artistes « Les Bruits qui courent » s'imprègne du quotidien et de la vie d'un quartier en mutation et utilisent la culture comme un prétexte pour organiser des événements et des ateliers avec les habitants, dans l'optique de créer du lien, de provoquer des rencontres, de faire découvrir aux habitants les services culturels et sociaux du territoire de proximité.
- Un appel à projet pour une deuxième résidence vient d'être lancé. Cette dernière accueillera un auteur de bandes dessinées de Septembre à Décembre 2016 sur le quartier des Fenassiers. À l'occasion de cette résidence, l'artiste travaillera à la finalisation de sa bande dessinée, mènera des ateliers BD à destination du jeune public et réalisera un projet collaboratif avec les habitants des Fenassiers.

C – Information sur le Contrat Local de Santé (CLS) en lien avec le projet de l'allée du Rouergue

Piloté par Mme AMAR, le Contrat Local de Santé est un contrat signé en 2014 pour 2 ans et qui bénéficie aujourd'hui d'un avenant de 1 an. Il vise à réduire les inégalités entre citoyens pour adapter les ressources aux besoins du territoire :

- Favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention en matière de santé pour les jeunes Columérins : cela se traduit par des opérations en buccodentaire dans les écoles et une sensibilisation sur l'alimentation avec des pièces de théâtre par exemple ;
- Coordonner les acteurs dans le champ de la santé mentale ;
- Favoriser l'accès aux droits, aux soins, à la prévention en matière de santé des personnes démunies;
- Mettre en place une action de promotion de la santé pour la population Columérine façon « Octobre Rose » pour le dépistage du cancer du sein.

Le projet Allée du Rouergue (Aldi et non les bureaux attenants) est initié par le cabinet médical du Val d'Aran. C'est un projet de centre médical privé fédérant plus d'une trentaine de professions de santé toutes spécialités



confondues (médecins urgentistes, généralistes, radiologues, kiné, dentistes, ...) sur rendez-vous au rez-de-chaussée. C'est un partenariat de construction avec la Société Vinci. Au premier étage, il y aura une résidence seniors proposant 90 logements médicalisés. Elle sera créée fin 2018. Il y aura également une rénovation des espaces publics sur l'ensemble du site et un laboratoire d'analyses à la place de l'ancienne station-service.

Monsieur SIMION ajoute que Madame le Maire et les élus travaillent sur ce dossier avec différents partenaires comme l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou encore les médecins. On remarque un vieillissement important des médecins généralistes sur la commune ; Il manque aussi des dermatologues, des gynécologues, des ophtalmologistes, des ORL, ... il faut donc pouvoir les attirer sur le territoire.

A l'issue de ce premier point de l'ordre du jour, Mme Chevalier demande s'il y a des questions.

Un membre du Comité souhaiterait savoir si une synthèse de la réunion « politique de la ville » a été réalisée ?

Monsieur SIMION indique que l'analyse des différents points est en cours et notamment l'accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires pour l'obtention du permis de conduire. Une restitution sera faite.

Madame CHEVALIER demande si les membres du CQ souhaitent qu'un membre du Conseil Citoyen (CC) soit invité lors d'une prochaine réunion ? La réponse est positive.

Monsieur SERRI ajoute que le contrat cadre de la Politique de la Ville précise que les habitants occupent une place importante et que l'État entend pouvoir travailler ce projet avec la contribution du Conseil Citoyen (CC). Le CQ, instance de participation citoyenne également, est une volonté de Madame le Maire et des élus.

Les subventions données par l'état, pour les quartiers, sont-elles baissées pour la globalité de la Commune ?

Monsieur SIMION répond que les quartiers dits « prioritaires » bénéficient de financements spécifiques. C'est l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) qui fixe les priorités.

Un membre du Comité regrette l'état de délabrement de la place du Val d'Aran. Il considère que cet endroit est laissé à l'abandon, ce qu'il juge inacceptable et dont il a fait part à Messieurs TERRAIL et SARRALIÉ.

Monsieur SIMION indique que ce n'est pas parce que des gros travaux liés au cadre de vie sont prévus et seront réalisés dans quelques années qu'il faut laisser les choses se dégrader encore plus. Il faut que nous en informions les services de la Ville mais aussi les services de Toulouse Métropole compétents en matière de propreté et de ramassage.

Madame CHEVALIER rappelle que le temps des citoyens n'est pas le même que celui de l'administration.

Outre le manque de propreté et d'entretien, les membres du CQ font état de problèmes d'incivilité et de délinquance sur la ville.

Monsieur SIMION répond que le Service Tranquillité Publique est amené à évoluer très prochainement avec notamment la création d'une Police Municipale et l'arrivée de moyens humains supplémentaires. Cette dernière, aux compétences élargies, pourra par exemple intervenir pour l'enlèvement des véhicules ventouses.



2. Présentation des Commissions thématiques et retour sur les réflexions portant sur la communication et la dénomination du Comité

Madame CHEVALIER présente les 4 commissions thématiques et demande l'état des réflexions de chacune :

- Transport / Mobilité / Accessibilité
- Animation locale et culture
- Sécurité / Tranquillité publique
- Aménagement urbain

Chacun des membres a des approches différentes. Suite à la dernière rencontre, il était convenu que chaque membre puisse évoquer par retour de mail ce qu'il entend travailler au sein des 4 thématiques. Le service Démocratie Locale n'a eu aucuns retours à ce sujet.

Monsieur SERRI rappelle que l'idée des différentes commissions est de pouvoir partager un certain intérêt commun par rapport à un thème qui fait convergence et de pouvoir exprimer des idées, des propositions, des problématiques.

Madame CHEVALIER précise que le CQ est composé de 15 membres et qu'il est possible de se positionner sur plusieurs commissions. L'idée de ces commissions est de construire des projets.

Les membres indiquent que les 4 commissions forment un ensemble et qu'il serait dommage de ne pas pouvoir participer à toutes.

Un membre évoque un projet de « maison du vélo », comment doit-il être monté ? La station de location des vélos va être mise en place mais il est peut-être déjà prévu de faire quelque chose du relais bus ?

Monsieur SERRI répond que chaque proposition pourra être étudiée en termes de faisabilité, certains projets auront des contraintes mais sans ces propositions, il est impossible de les étudier ensemble. Aujourd'hui sur une fonction réflexive dans laquelle on partage des constats et on s'accorde sur des sujets qui font sens ensemble, il est très important de passer rapidement sur des projets qui vont donner corps au CQ et surtout permettre aux autres habitants d'identifier l'instance et de ce fait, entendre leurs avis, leurs visions, leurs idées.

Une fois les membres positionnés au sein des Commissions thématiques, il sera nécessaire de partager une méthodologie de travail afin de se mettre en configuration pour imaginer des projets.

Monsieur VERNIOL informe les membres du CQ qu'un projet de vidéo protection sera mis en place au mois de janvier 2017. Il serait peut-être envisageable de travailler en concertation sur l'implantation de ces caméras.

Un membre du CQ demande à ce qu'un cadre soit posé afin que les travaux du Comité avancent. Il précise que les diverses réunions n'ont pas permis de dégager de réelles orientations et demande s'il est possible de connaître l'avancée des autres CQ.

Madame CARTIER indique que les autres CQ ont aujourd'hui défini leurs commissions thématiques et qu'elles sont sensiblement identiques à celles de ce Comité.

Les membres décident de se réunir, sans l'accompagnement du Service Démocratie Locale, très rapidement.

Pour terminer, Madame CHEVALIER relaie la proposition d'un autre Comité quant à la création d'une commission « inter CQ » portant sur la communication et la dénomination des CQ. Il est proposé d'intituler les CQ selon le patrimoine bâti ou historique présent au sein de chacun des périmètres.

Le nom actuel convient.



Concernant la création d'une adresse mail, l'interrogation porte sur la gestion de celle-ci.

S'il y a énormément de demande de citoyens, qui va pouvoir faire les réponses, en sachant que les membres du CQ ont tous une activité professionnelle ? Au niveau du temps et de la gestion, cela semble compliqué.

Quels sont les solutions que la Mairie peut nous apporter ?

Monsieur SERRI indique qu'il n'est pas en mesure de répondre dans l'immédiat mais qu'il se charge de faire remonter ce questionnement.

